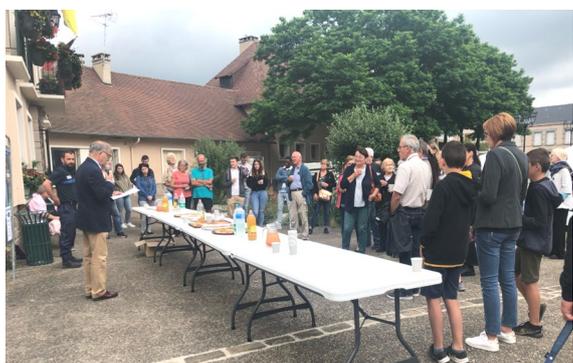




**MAGNAC - INFOS n° 84**  
**Septembre 2022 ... c'est la rentrée !**



**Commune de Magnac-Laval**

## Sommaire

- **Page 3 : Édito du Maire**
- **Page 4 à 8 : Les fêtes de l'Été**  
fête du printemps, fête de la musique, veille de fête nationale, fête de la bière, marchés semi-nocturnes, pot de bienvenue nouveaux habitants, fête de l'automne, Grande Procession de 9 lieux
- **Page 9 à 14 : La rentrée des associations**  
Amis des fleurs et jardins, Club forme, Amicale Sapeurs-Pompiers, Country Roses 87, RMJ, AHMS 338e RIR, Compagnie d'arc, AMSM, Judoclub, Handball club, Vélo club
- **Page 15 à 32 : La commune**  
les travaux réalisés, Magn'accueil, le Tiers-Lieu, chasse aux œufs, CCAS, Mobilité solidaire, SNU, les familles Ukrainiennes, nouveau prêtre de la Paroisse, M. Commergnac, des commerces, concours des maisons fleuries, circuits de randonnées, borne de recharge, taxicar, rappel code de la route, obligation d'élagage, l'Ambroisie, Tribune libre, incivilité
- **Page 33 :** ASSAT, Fondation John Bost
- **Page 34 :** Mission locale Rurale Haute-Vienne
- **Page 35 et 36 :** Renseignements divers

## État Civil

### Naissances

Myron COUHAULT  
Aïda JULIE  
Milanno BATTON GUILLON  
Ghjuvan BLANCHARD  
Evan COPPÉRÉ DOLLARD  
Lola GAINANT



Félicitations aux parents et vœux de prospérité aux nouveau-nés

### Mariages

Isabelle PRÉLADE / Philippe ADNET  
Marianne BOUCHARD / Grégory LUSSAT  
Aude MASSONNAUD / Philippe LACHAUD  
Mélanie DESFORGES / Théo DE MATHA



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

### Décès

Louis LONGEAUD, 86 ans, 8 ave G. Sand  
Léontine FOUGERAS vve DESPLOMBINS, 93 ans, 8 ave G. Sand  
Jacquelin NOBLE, 78 ans, 8 ave G. Sand  
Dominique RÉAU, 73 ans, 7 rue Bel Air  
Annie RICHET, 73 ans, Cité des Tourettes  
Renée MIOTTE vve PERROTTE, 95 ans, 8 ave G. Sand  
Madeleine RAIX ép MAYERAS, 87 ans, 11 rue du Lt Col. G. Guingouin  
Claude FAUVET, 73 ans, 3 place de la Vierge  
Claude MARRE, 84 ans, 8 ave G. Sand  
Fernand POUYAUD, 95 ans, 8 ave G. Sand  
Arlette LOUIS ép GIROUX, 81 ans, 6 Le Mas  
Jean-Baptiste PINET, 95 ans, 8 ave G. Sand  
Maria CASTRESANA vve VIEILLE, 93 ans, 8 ave G. Sand  
Jean-Noël CAU, 81 ans, 22 rue de Beaulieu  
Adrienne LACHAIZE vve LAVERGNE, 95 ans, Les Puyades  
Gabrielle BOURSIER vve DE CHARRETTE DE LA CONTRÉE, 87 ans, 8 ave G. Sand  
Sylvie ODAZIC, 59 ans, 6 faubourg Beaulieu  
Raymonde HAAS, 99 ans, 8 ave G. Sand  
Lylie LAGACHERIE vve COUNORD, 93 ans, 8 ave G. Sand  
Jacqueline FISSET, 90 ans, 8 ave G. Sand  
Solange BABULLE vve COUSSEDIÈRE, 98 ans, 8 ave G. Sand  
Marie-Thérèse BLONDET vve JABAUD, 94 ans, 8 ave G. Sand



Danièle CHATAIGNIER vve AUJOUX, 66 ans, 8 ave G. Sand  
Stephen CREES, 79 ans, 3 faubourg Beaulieu  
André LAVALLETTE, 101 ans, 8 ave Jules Courivaud  
Dennis BIRD, 76 ans, 7 rue du 19 mars 1962  
Andrée POULET vve MANON, 99 ans, 8 ave G. Sand  
Véronique COURTIOUX, 52 ans, Le Chaptelat  
Pierre RIVET, 86 ans, Puygibaud  
Marie-Madeleine JORDA, 89 ans, 27 rue du 19 mars 1962  
Alfred LETSCHER, 67 ans, Puygibaud  
Madeleine PICARD vve GUILLOT, 93 ans, 8 ave G. Sand  
Raymonde FURLAN vve DUCHIRON, 83 ans, 8 ave G. Sand  
Viviane VÉRINAUD, 65 ans, 35 rue Fénélon  
Jean-Michel CHARZAT, 72 ans, 4 place de la Vierge  
Denise DARTHOU vve VILLAUTREIX, 98 ans, 8 ave G. Sand  
Monique RODIER vve DEBOURGÈS, 87 ans, 3 rue Traversière  
Yvette BOUSSARD vve LASCAUX, 93 ans, 8 ave G. Sand  
Josette DERRÉ vve ABIER, 94 ans, 8 ave G. Sand  
Denis DESBOURDELLES, 92 ans, La Croix Marand

Toutes nos condoléances aux familles durement éprouvées



## Édito du Maire

Chers habitants de Magnac-Laval,

En parcourant les épreuves de ce bulletin municipal, je constate la **diversité des actions et manifestations** qui se sont déroulées cette année, qui témoigne du dynamisme de nos **associations** et de l'enthousiasme de notre nouvelle équipe du **Comité des Fêtes**.

Je relève aussi la grande **générosité des habitants** qui se sont mobilisés pendant l'année pour l'aide aux devoirs comme pour les cours de français ou l'accompagnement des ukrainiennes. Tout ceci repose sur le mot de **bénévolat**, le « *vouloir faire le bien, sans rémunération* ». Mon premier message sera donc un **remerciement** sincère et chaleureux aux nombreux bénévoles qui ont animé notre ville cette année. Nous les fêterons le **30 septembre** et ils pourront témoigner que le **bénévolat rend plus heureux** ceux qui le pratiquent ! J'espère dès à présent qu'ils pourront recruter de nouveaux amis parmi les **nouveaux arrivants** que nous avons accueillis le 27 août en ouverture du marché nocturne.

L'équipe municipale a beaucoup travaillé pour donner corps aux projets déjà exposés : fin de Sainfoin, écoles, assainissement, eaux pluviales, voirie, gymnase, stade, église, nouveaux chemins de randonnée .... Sachez que **vos élus se réunissent toutes les semaines** pour orienter et accompagner les équipes techniques et le secrétariat de mairie. Dans le cadre du plan de revitalisation, qui sera un

travail de longue haleine, ils vont devoir choisir quelques actions à lancer dès 2023 en matière d'**urbanisme** notamment.

**Nous devons faire face à une période inédite l'augmentation du coût des énergies et en conséquence de tous les devis.** Avec l'aide de tous, nous allons programmer un **plan d'économies et de réduction des coûts de fonctionnement**, pour être en mesure de préserver au maximum nos capacités d'investissement. Nous avons anticipé cette année avec l'**isolation** thermique de la plupart des bâtiments communaux (écoles, mairie, gendarmerie...). Et nous avons également procédé à la **suspension de l'éclairage public** la nuit. Merci à la population qui l'a accueillie avec sagesse, nous avons dépensé dès le mois de juin la quasi-totalité de notre budget électricité-gaz-fioul, qui était pourtant augmenté de 20 % par rapport à 2021. La question n'est plus de savoir s'il faut économiser ces ressources essentielles, (y compris l'**eau**), mais comment nous allons le faire.

La réunion publique que nous avons tenue le 1er juillet n'a pas été suffisamment fréquentée. Nous souhaitons pourtant recevoir vos remarques et suggestions en cours de mandat. Les avis que nous pourrions recueillir lors de la **tournée des villages** programmée cet automne seront donc précieux. Et nous espérons bien sûr vous retrouver très nombreux lors des prochains « vœux du maire », une tradition qu'il faut reprendre d'urgence !!

Bonne rentrée à tous  
Xavier Guibert

## La rentrée des classes 2022 / 2023

Les écoliers ont repris le chemin de l'école. La rentrée scolaire s'est bien passée que ce soit pour l'école maternelle ou l'école élémentaire.

L'effectif de la maternelle a légèrement baissé, 38 enfants cette année contre 45 l'année dernière, celui de l'école élémentaire se maintient, 85 enfants contre 83 la rentrée dernière.

Nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous ces élèves, aux équipes enseignantes, à Maryse et Agnès à la maternelle, Philippe et Marlène aux cuisines. Remercions aussi le personnel technique et nos personnels de ménages qui contribuent au bon fonctionnement du pôle scolaire.





[comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com](mailto:comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com)

Présidente : 06 79 61 35 15

Secrétaire : 06 11 88 13 12

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes a pris ses fonctions en février 2022 et a mis tout en œuvre pour essayer de faire plaisir à tous et participer à la dynamique de notre commune et de ses alentours.

## Fête du printemps

Nous avons débuté par la Fête du Printemps les 4 et 5 juin. Les temps forts ont été le concert du groupe Calypso le samedi soir et le vide-grenier du dimanche en passant par des activités telles le lancer de tomahawk, tir au fusil, démonstration d'éducation canine et des tours en calèche. Les petits n'étaient pas oubliés grâce à la pêche aux canards, malheureusement le toboggan gonflable n'avait pu venir.



## Fête de la musique

Le 24 juin au stade, nous avons fêté la musique avec un concert du groupe The Rocking Boys suivi d'une animation musicale par un DJ, sans oublier d'allumer notre feu de la Saint-Jean.



## Veille de Fête Nationale

Pour célébrer la Fête Nationale, nous nous sommes retrouvés aux Pouyades le 13 juillet devant un spectacle de Christophe Debeaulieu qui a fait chanter et danser beaucoup de monde sur les chansons de Claude François. Après le feu d'artifice offert par la municipalité, nous avons continué à danser tard dans la nuit, belle ambiance.



## Fête de la bière

La Fête de la Bière, le 13 août sur le champ de foire, fut un beau moment. 3 brasseurs étaient présents, nous avons fait près de 200 repas, le groupe Blood of The Green, venant de région parisienne avec ses musiciens en kilt, a su nous mettre dans l'ambiance. Après le concert, le public a pu continuer à danser grâce à Laurent et Patrice à la console.

**13 août 2022** **FÊTE DE LA BIÈRE**  
à partir de 18h sur le champ de foire de Magnac-Laval

**REPAS 14€**  
Entrée Plat Dessert  
Menu Enfant 6€  
**Réservations**  
au 06 11 88 13 12

Différents brasseurs **Animation musicale**

**21hConcert**  
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

COMITÉ DES FÊTES Magnac-Laval

OSEZ !



## Les marchés semi-nocturnes



## Pot de bienvenue aux nouveaux habitants



**MAGNAC-LAVAL**  
17 et 18 septembre  
2022

**FORAINS**  
Buvette restauration

**EXPO à Magn'accueil**  
samedi et dimanche 10h/18h  
Journées du Patrimoine

**NOUNOU DATING**  
Samedi 10h/13h Espace du Rocher

**CONCERT Bievers Valley**  
Samedi 20h30 Place de la Mairie

**VIDE-GRENIER**  
Dimanche 9h/17h30  
Square des Ecoles

**FORUM des ASSOCIATIONS**  
Dimanche 14h/18h Gymnase

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Communauté de communes  
Haut-Limousin en Marche  
Magn'accueil

## Fête de l'automne

Le 17 et 18 septembre, le Comité des Fêtes fera sa Fête de l'Automne avec la présence de forains tout le week-end, un concert sur la place de la mairie le samedi à 20h30 du groupe Bievers Valley, musique vive et colorée. Le dimanche aura lieu un vide-grenier au Square des Ecoles avec la présence d'une Rosalie musicale.



**Merci à tous ceux qui nous ont rendu visite à au moins une de ces manifestations, nous espérons que vous avez passé de bons moments.**  
**Merci également à toute l'équipe du Comité qui n'a pas chômé et qui d'ailleurs accueillera à bras ouverts toutes personnes souhaitant aider lors des manifestations.**

## Grande Procession de 9 lieues

Le 6 juin 2022, lundi de Pentecôte, la "Grande Procession de 9 lieues" en l'honneur de Saint Maximin a pu se dérouler à nouveau selon la tradition d'origine, contrairement aux deux années précédentes lors desquelles il avait fallu modifier certaines coutumes en raison des contraintes sanitaires (réduction des participants, modification des horaires).

Cette année, c'est une moyenne de 175 marcheurs qui a été estimée. Mention spéciale pour deux enfants : Baptiste, 8 ans et Louis, 10 ans, pour leur deuxième Procession entière. Autre exploit, celui de trois adultes dont nous taïrons l'âge, qui, pour leur cinquantième fois ont eu l'honneur de recevoir de la part de la

Confrérie un magnifique émail à l'effigie de Saint Maximin remis par Jean-Claude MEUNIER, nouveau 1<sup>er</sup> Bayle, successeur du regretté Jean-Noël CAU décédé en mars dernier après avoir lutté contre la maladie pendant plusieurs années. Il restera dans la mémoire de tous.

L'an prochain sera marqué par une autre tradition qui, elle, est septennale: les Ostensions limousines.

Ces célébrations donneront l'occasion de renforcer la vénération de saint Maximin aux côtés des autres saints des églises voisines, au delà du parcours annuel de la Procession de 9 lieues.





## Les amis des fleurs et jardins

La fête des plantes du 10 avril 2022 organisée par l'association des amis des fleurs et jardins a connu un véritable succès malgré 2 ans d'absence due à la COVID.

Nous remercions les dirigeants du lycée agricole de nous avoir accueilli dans le parc du château comme tous les ans, un endroit magique.

Nous remercions également un groupe d'élèves de BTS qui tous les ans vient participer à cet événement.

Un grand merci à Monsieur le Maire qui met son équipe à notre disposition pour le prêt du matériel dont nous avons besoin.

Cordialement,  
Ginoue COSSON.



## Le club forme

Le Club Forme de Magnac-Laval vous attendra les mardis et jeudis de 19h30 à 20h30 au gymnase, pour une remise en forme : renforcement musculaire, stretching, abdominaux, etc.

Contacts : 06 59 73 28 18 ou 06 09 31 27 59

Le bureau Club Forme



## Amicale Sapeurs-Pompiers

### Départ en retraite :

Le 19 Juin 2022, le centre de secours a fêté le départ en retraite de leur ami et collègue, **le sergent honoraire Jean-Pierre Lavalade**. Après 30 années de bons et loyaux services, nous souhaitons à Pierrot une longue et paisible retraite.

Un grand merci à son épouse Sylvette d'avoir toujours été présente pour l'amicale.



### Concours de pétanque :

L'amicale tient à remercier tous les participants à son concours de pétanque qui s'est déroulé le 02 juillet 2022 au champ de foire. Merci d'être venus nombreux et nous vous disons à l'année prochaine.



### Carnet blanc :

Le 16 juillet 2022, David et Camille se sont unis. Encore toutes nos félicitations.

### Manifestations 2022 :

Loto **dimanche 6 Novembre 2022** salle des fêtes du Rocher

Réveillon St Sylvestre **31 Décembre 2022** salle des fêtes du Rocher.

Venez nombreux, nous vous attendons !

Les co-présidentes,  
Emilie NIBAUDEAU et Nicole SEVAUX.

## Country Roses 87

Country Roses 87 est un club de danse en ligne, plus communément appelée « danse country ».

Depuis 2015, à l'espace du Rocher, nous apprenons des chorégraphies.

Décomposées en séquences, les chorégraphies sont adaptées par niveaux et faciles à apprendre.

Bien sûr, comme pour tout apprentissage, il faut s'entraîner un peu. Les cours sont là pour ça :

- les débutants : les jeudis de 19 h à 20 h
- les novices : les jeudis de 20 h à 21 h 30
- les intermédiaires : les lundis de 19 h à 21 h 30.



Pour celles et ceux qui aiment danser et qui n'ont pas de partenaires, notre activité est pour vous. Les couples sont les bienvenus aussi.

Venez essayer, les 3 premières séances sont gratuites.

Nous vous accueillerons avec bonheur, dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

La rentrée se fera pour nous **le jeudi 22 septembre 2022**.

Pour plus de renseignements, contacter Florence au 06.36.67.62.74

## Radio des Meilleurs Jours

Nous recherchons des bénévoles pour notre radio, des personnes motivées qui désirent réaliser des montages sur ordinateurs et toutes autres fonctions au sein de notre association.  
De même, l'association a besoin d'une ou deux personnes bénévoles pour effectuer du petit secrétariat.

Nous remercions toutes les bonnes volontés.

RMJ  
9, rue du Pont du Gué  
87190 Magnac-Laval  
Tel. 05 55 68 61 80  
[www.rmj.asso.fr](http://www.rmj.asso.fr)



## L'AHMS 338<sup>e</sup> RIR

*L'Association pour Honorer la Mémoire des Soldats du 338<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et de Réserve*

Depuis deux ans comme beaucoup d'autres associations, l'AHMS 338<sup>e</sup> RIR a été en sommeil.

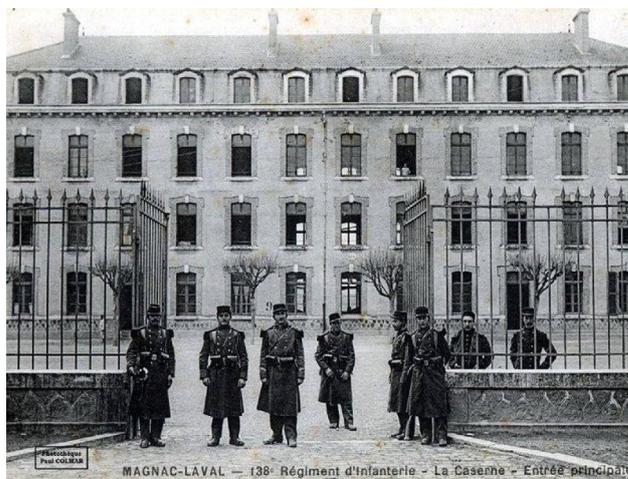
La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 21 mai 2022 à la salle des Fête de Magnac-Laval. Le Conseil d'administration y a été renouvelé pour deux ans, suivi par le banquet annuel qui a réuni les adhérents pour fêter les 25 ans de l'Association.

Le programme d'activité 2022 prévoit une journée à ROYAN le samedi 17 septembre : visite de la Ville avec guide, déjeuner en bord de mer et croisière découverte de l'estuaire de la Gironde : phare de Cordouan, Pointe de Grave, baie de Royan.

Le dimanche 27 novembre il est prévu un déjeuner spectacle au cabaret Music-hall « l'Audacieux », les inscriptions sont prises dès maintenant : 90 euros.

Pour 2023, il est prévu la galette des rois et le banquet annuel.

Une sortie d'une journée en mai/juin et en septembre/octobre un voyage sur 3 jours à déterminer (Verdun ou Reims ou Le Transloy).



Michèle PASQUET

## Compagnie d'arc de Magnac-Laval



C'est la rentrée pour la Compagnie d'Arc de Magnac Laval !

### 4 bonnes raisons de pratiquer le tir à l'arc :

#### **UN SPORT ACCESSIBLE A TOUS**

Le tir à l'arc est un sport de précision qui se pratique au club dès 10 ans. Que ce soit pour le loisir, en famille ou pour la compétition, il favorise les échanges entre toutes les générations.

#### **UN SPORT QUI PERMET DE PROGRESSER VITE**

Les premières flèches sont tirées à faible distance puis après quelques mois de pratique à 10, 15... jusqu'à 70 mètres !

Le choix du matériel est adapté à la morphologie de chacun. Durant la période d'initiation, le matériel (arc et flèches) est mis à disposition par le club.

#### **UN SPORT QUI FAIT GAGNER EN CONFIANCE**

Sport de concentration, le tir à l'arc permet de mieux se connaître, de construire sa personnalité et de gagner en confiance. Il requiert une bonne maîtrise de soi pour gérer ses émotions. Il apporte ainsi beaucoup de rigueur au quotidien.

#### **UN SPORT BON POUR LE CORPS ET L'ESPRIT**

Le tir à l'arc est un sport complet procurant de nombreux bienfaits physiques. Il fait travailler l'ensemble du corps et contribue à l'amélioration de la coordination des mouvements. Le tir à l'arc donne une sensation de liberté et de calme intérieur. Il est idéal pour canaliser son énergie et améliorer sa concentration.

#### **Venez nous rejoindre !**

L'année sportive commence, et il faut penser à la nouvelle licence 2022/2023.

Pour une première inscription il **faut disposer d'un certificat médical d'aptitude** à la pratique du tir à l'arc (« y compris en compétition » pour si vous vous prenez au jeu) valable ensuite 3 ans (sous conditions).

La licence comprend l'adhésion au club et à la Fédération Française de Tir à l'Arc (obligatoire pour l'assurance de l'archer) et le prêt de matériel d'initiation aux débutants.

Pour assurer une bonne qualité d'accueil les nouvelles inscriptions des débutants se font exclusivement de septembre à octobre, puis au mois de mars.

**N'hésitez pas à nous contacter :** Compagnie d'arc de Magnac-Laval

Tel / Fax : 05 55 68 52 32

Courriel : [ciearchersmagnaclaval@gmail.com](mailto:ciearchersmagnaclaval@gmail.com)



## L'association Motif, Synthèses, Métamorphoses

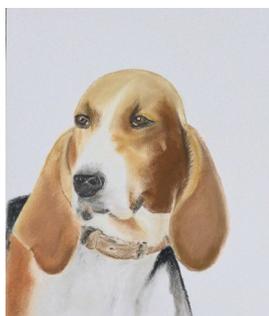
Après une exposition en juin à Magn'accueil et une période estivale de vacances, notre association va reprendre ses activités dans les locaux de la Maison des Associations à compter du **mardi 20 septembre**. Les cours se déroulent **tous les mardis de 14h à 17h**. Notre animateur est comme toujours Yves Le Tallec, ancien professeur de l'école des Arts Appliqués de Paris.

Nous pratiquons différentes techniques, au choix de chacun et de chacune, aquarelle, acrylique, mine de plomb, encre de chine, pastel sec.

Vous êtes toutes et tous invités à nous rejoindre, débutants ou confirmés.



A très bientôt.  
La Présidente,  
Marie MEYNIÉUX.



## Judoclub de Magnac-Laval

Faire du judo est bien plus que la pratique d'une activité physique. Bien sûr, cela permet de garder la santé, d'améliorer son endurance, sa souplesse. Les bienfaits de cet art martial se font sentir bien au-delà du dojo. Le judo est une philosophie de vie dont les commandements, la modestie, la politesse, la sincérité, l'amitié, le contrôle de soi, le courage, le respect et l'honneur se retrouvent au quotidien.

Alors, plus aucune raison de ne pas venir essayer et adopter le judo, pour vous-même ou vos enfants. Nous proposons également un cours de taïso ouvert à tous les adultes. Sans contact (contrairement au judo), la taïso est un renforcement musculaire progressif et évolutif. Cette séance est parfaite pour garder la forme ou pour toute personne désirant reprendre ou débiter une activité physique, à son rythme.

Nous vous attendons chaque vendredi à partir de 18h15 pour les enfants, 19h15 pour les ados/adultes et 20h15 pour la taïso.

A très vite sur les tatamis !  
Alexandra Freulon

## Vélo Club de Magnac-Laval : une année en demi-teinte

Le V.C.M.L. accueille cette année encore plus de 40 adhérents, dont quelques coureurs.

Quelques coureurs ont obtenu de bons résultats, avec une victoire pour Pascal Poutet à Saint-Sulpice-les-Champs, et une pour Pascal Gorman à Dunet. Les accessits, trop nombreux pour être énumérés, nous remercions les coureurs qui se sont illustrés.

Le 15 mai, nous avons organisé la course de Puygibaud, rassemblant une centaine de coureurs des différentes catégories. Toutes les catégories ont été très disputées avec des arrivées au sprint à quelques coureurs.

Nous profitons de cette article pour remercier tous les bénévoles et les encadrants de cette manifestation : bien entendu, les membres du club, mais aussi de nombreux signaleurs qui ne font pas partie de notre association mais sont volontaires chaque Année, les services de secours de Magnac-Laval, la mairie de Magnac-Laval et ses techniciens, les motards qui ouvrent les routes,

le speaker toujours plus éloquent, ces bénévoles qui nous font tous ces gâteaux pour tenir l'après-midi, les juges qui ont eu bien du mérite à juger les arrivées avec des groupes parfois entremêlés ... La réussite dépend des coureurs et surtout des personnes participantes à l'organisation.

Malheureusement, le 18 juin, la canicule avec plus de 40 °C à l'ombre, et le vélo ne se pratique pas souvent à l'ombre, nous avons dû annuler la randonnée Maurice Dandrieux. Tout ce printemps et cet été, les cyclistes ont soufferts de la chaleur, les départs en randonnée ont dû se faire le matin de bonne heure, et sur de plus courte distance.

L'an prochain, nous organisons les mêmes activités avec nos 4 groupes de niveaux différents qui peuvent accueillir de nouveaux rouleurs, la course de Puygibaud le 14 mai 2023, et la « Maurice Dandrieux » le 17 juin.

Merci encore à tous les bénévoles.





## HANDBALL CLUB DE MAGNAC-LAVAL

Fondé en 1992, le Handball Club de Magnac-Laval (HBCML) a pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre la pratique du handball sur la commune et ces alentours, en proposant des entraînements adaptés aux envies et aux capacités de chacun.

Ainsi, notre association regroupe près de 30 adhérents de tous âges et de tous niveaux qui pratiquent cette discipline pour le plaisir ou en compétition, encadrés par des éducateurs diplômés ou en formation et des bénévoles.



 Hbc Magnac Laval

 hbc\_magnaclaval



N'hésitez pas à nous contacter pour prendre des informations ou bien venez essayer.

Pascal CUISINIER : 06.76.64.47.98  
Didier THOMAS : 06.37.64.33.23  
Elodie LEPEYTRE : 06.45.50.04.96  
Cécile PERRIN : 06.09.56.47.19  
Sandra BAIGE : 06.87.43.19.80

Vous souhaitez nous rejoindre, voici les horaires des entraînements qui se déroulent au Gymnase Municipal de Magnac-Laval pour les différentes catégories, ainsi que les tarifs des licences :

École de hand et catégories jeunes :  
**vendredi de 18h30 à 19h45 (20 euros).**

- de 18 ans et catégories seniors :  
**vendredi de 20h à 22h (50 euros).**

**DÉBUTANT OU CONFIRMÉ, VOUS  
VOULEZ FAIRE DU HANDBALL ET  
VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN  
CLUB, ALORS N'HÉSITEZ PLUS.  
REJOIGNEZ-NOUS !!!**

## Les travaux réalisés

**L'extinction de l'éclairage public la nuit** a été mis en place le 21 juin. Réalisée par notre prestataire CITELUM. Horloges astronomiques et maintenance du réseau, semble donner entière satisfaction aux habitants. Le coût global de cette installation devrait réduire la facture énergétique annuelle de l'éclairage public de 40 %. Une modification de la plage horaire sera apportée pour les trois mois de l'été 2023.

**La climatisation réversible de Magn'Accueil** par l'entreprise LAGELEC sera complétée par une porte automatique installée par l'entreprise PORTAL pour une meilleure isolation.

**La réfection des sanitaires de l'école maternelle** durant les vacances scolaires par les agents communaux, les entreprises LAGEDAMONT pour la plomberie et PARBAUD pour le carrelage ont permis une nette amélioration de la prise en charge des enfants par le personnel communal et les institutrices .

Les peintures murales et l'ameublement seront réalisés en régie pendant les vacances de Toussaint ainsi que les mercredis.



**L'ouverture de nouveaux chemins de randonnées**, travaux en régie communale.

La boucle de l'étang des Pouyades - Cressac - Grande Roche - Villechenon - Cressac viendra compléter le circuit des Pouyades au PDIPR.

Sur la Boucle de Lathière - la Sagne Barrat - l'Amont (le Dorat) retour voie verte (barrière de Dinsac) - Etang de la Barrière de Beaubérot - La Sagne Barrat - Lathière, il nous reste à reprendre les parties humides.

**Des tables de pique-nique Square Jean Moulin (théâtre de verdure)**

**et au Verger des enfants**, ont été installées pour le bien-être des habitants et pour tous les vacanciers qui s'arrêtent dans notre commune.



**La balayeuse de voirie** du service technique demandait beaucoup de frais de réparations et devenait dangereuse pour nos employés. Nous avons lancé un marché, sur quatre offres, la marque EGOLM dont le siège de maintenance est à St-Maurice-les-Brousses a été retenue pour une somme de 116.800,00 €. Elle correspondait à notre cahier des charges.



**L'ancien quai de l'espace du Rocher** devait être sécurisé, un garde-corps a été installé par l'entreprise BLONDET Paysage.

**Clôture pare-ballon au stade** par l'entreprise BLONDET Paysage  
L'ensemble étant devenu vétuste et dangereux, nous changeons la clôture du stade coté HIHL pour cette année 2023. En 2024, nous ferons le côté chemin de la Margoulette.



**La voie du cimetière** a été réalisée en bitume enrobé et béton désactivé entre le parking d'Intermarché et le cimetière ainsi que la pose de deux barrières de protection.

**Le trottoir du café de la poste** a été refait en béton désactivé avec l'installation de barrières de protection. Ces aménagements ont été réalisés par l'entreprise MASSY TP.



## Magn'accueil

Depuis la réouverture des portes de Magn'accueil pour la belle saison 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreuses personnes, habitants de Magnac-Laval et vacanciers de passage. Nous avons tout mis en œuvre afin de répondre à leurs interrogations, leurs désirs de découvrir notre commune et ses alentours.

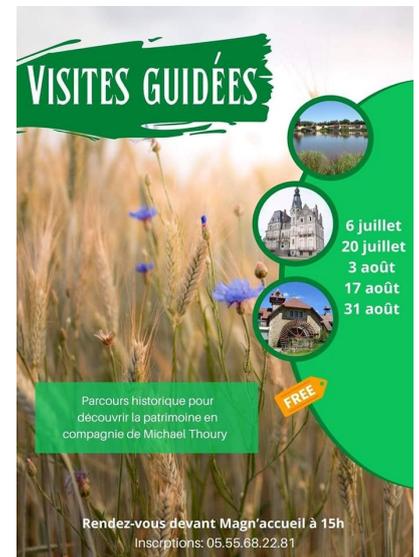
Plusieurs expositions ont été présentées :

- une par des classes de seconde du Lycée Agricole de Magnac-Laval
- une exposition d'aquarelles de l'association Motif, Synthèse et Métamorphose,
- une exposition pour les 150 ans de l'Harmonie des Enfants du Dorat



Nous avons remis en place l'exposition sur l'histoire de Magnac-Laval.

**Le grand succès** de cet été fut les visites guidées de Michaël Thoury, cette année les visites se sont concentrées autour de l'histoire du Duché de Magnac-Laval, avec des visites des moulins, des tours et des églises qui font partie intégrante de l'histoire de notre cité.





Nous remercions vivement Michaël Thoury pour son investissement dans le succès de ces visites.



Dans le courant de l'été une collaboration est née entre Magn'accueil et le Comité des Fêtes de Magnac-Laval afin de permettre le dépôt-vente de produits d'artisans locaux. Ainsi vous pouvez profiter de ces produits exposés à Magn'accueil ainsi que des objets sur la commune.

Le personnel communal et les bénévoles vous attendent à Magn'accueil afin de vous renseigner et vous conseiller sur les attraits touristiques de notre commune et ses environs.

## Le Tiers lieu

Nous avons mis en place un joli nombre d'ateliers au Tiers-Lieu cet été :

- des ateliers de nature qui ont été mis en place avec l'aide de l'association Les Amis des Fleurs et des Jardins,
- des ateliers créatifs comme le dessin de manga, la confection de macramé
- un atelier de cuisine partagée.

L'atelier Tricot et Couture en place les jeudis après-midis bat toujours son plein ainsi que les cours de français / ukrainien qui sont organisés pour aider les familles ukrainiennes installées aux alentours de Magnac-Laval.

Une aide précieuse a aussi été mise en place : l'aide aux devoirs, gros succès avant les vacances scolaires et que vous pouvez retrouver pour cette nouvelle année. Les parents trouveront dans le dossier de renseignements de l'élève distribué en début d'année par les instituteurs une fiche d'inscription à l'aide aux devoirs. Si vous le souhaitez, merci de la retourner pour que vos enfants puissent en bénéficier.

Venez nous rejoindre pour de très bons moments conviviaux !



## Chasse aux œufs au Verger des Enfants

Chercher les œufs en chocolat dans le jardin, quel bonheur ! Être le premier à en trouver, encore mieux !

Les élèves de l'école maternelle, le jeudi 14 avril après-midi, se sont déplacés jusqu'au Vergers des enfants pour chercher les œufs cachés en compagnie d'une élue de la commune, Martine Bambagini, et d'Agnès Pouffary qui s'occupe d'eux tous les jours.

Il y en avait vraiment beaucoup, et ça a pris beaucoup de temps... Mais au retour à l'école une belle récompense les attendait, une belle boîte d'œufs en chocolat offerte par la mairie.



## Le Centre Communal d'Action Social - C.C.A.S. de Magnac-Laval

Le CCAS de votre commune est composé de 8 personnes du conseil municipal et de 8 personnes volontaires de la commune (membres actifs ou retraités).

Le CCAS a vocation à traiter tout dossier à caractère social qui peut lui parvenir soit par la mairie elle-même, soit par l'assistante sociale, Madame Faucher. Les membres se prononcent en conformité avec le règlement intérieur du CCAS.

Après deux années de Covid 19, le repas des aînés qui fait partie des animations de fin d'année aura lieu le mercredi 7 décembre 2022. Pour les personnes ne souhaitant pas y participer un colis sera prévu.

N'oublions pas que le financement du CCAS est communal mais que les dons sont les bienvenus.



### La Mobilité Solidaire (MSO)

Le projet mobilité solidaire a été initié par le Secours Catholique en partenariat avec toutes les communes du Haut Limousin en Marche ainsi que d'autres structures telles que Familles Rurales, le Secours populaire, l'IREPS etc. L'objectif est de lutter contre l'isolement et favoriser la création de liens à travers un transport à la demande fondé essentiellement sur du bénévolat.

Le principe de la mobilité solidaire est de mettre en relation des conducteurs bénévoles avec des passagers qui n'ont pas de moyen de transport pour se déplacer ou n'ont plus la capacité de se déplacer par leurs propres moyens. Ces déplacements peuvent être une visite à un proche, un rendez-vous administratif, un rendez-vous professionnel... sont exclus les trajets pris en charge dans le cadre de l'assurance maladie.

#### Pour qui ?

Ce service est ouvert à tous les habitants du Haut Limousin en Marche quel que soit leur âge. Toutefois, les mineurs devront être accompagnés d'un adulte ou être munis d'une autorisation parentale ou d'une autorité de tutelle. De même les personnes souffrant d'un handicap nécessitant l'intervention d'une tierce personne devront être accompagnées.

#### Comment ça se passe ?

Une permanence téléphonique sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h pour prendre directement les appels de réservation. Le passager appelle au plus tard deux jours avant le jour du déplacement, il donne ses coordonnées, le lieu de déplacement, le jour, l'heure et le temps prévisionnel d'attente (celui-ci ne peut excéder 2 heures sauf accord avec le chauffeur). La permanence contacte un chauffeur bénévole disponible qui appelle le demandeur pour s'accorder sur le lieu de prise en charge.

#### Combien ça coûte ?

La participation aux frais pour l'utilisateur s'élève à 0.3€/km. La longueur du trajet débute au départ de son domicile, et se termine au retour à son domicile. Les organismes sociaux peuvent commander des coupons de 5 km et les mettre à disposition de leurs bénéficiaires. Concernant la prise en charge de leurs frais, les chauffeurs ont le choix entre :

- renoncer à toute prise en charge de leurs frais
- en faire un don au Secours Catholique et recevoir un reçu fiscal
- recevoir un remboursement des frais kilométriques au taux d'indemnisation en vigueur fixé par le Secours Catholique.

**A partir du 16 septembre 2022 vous pouvez devenir chauffeur bénévole ou bénéficiaire de la Mobilité Solidaire en appelant au 06 70 82 23 55**

## S.N.U - Service National Universel



Le Service National Universel a été lancé le 16 juin 2019 dans 13 départements. En 2021, 15.000 jeunes de 15 à 17 ans ont participé à la seconde campagne, toujours facultative, mais étendue à l'ensemble du territoire.

L'objectif du SNU est de faire se rencontrer l'ensemble des jeunes de la même génération issus de tous les milieux sociaux, de toutes les origines ethniques et/ou religieuses et de tous les niveaux scolaires, accroître la mixité sociale et la cohésion républicaine des jeunes français avant leur entrée dans la vie active. À terme, le dispositif a vocation à toucher environ 800.000 appelés par an.

Une première phase obligatoire d'un mois est effectuée durant les vacances scolaires au plus tôt à la fin de la classe de troisième et au plus tard avant l'entrée en première. Cette phase est elle-même divisée en deux temps : une période « de cohésion » de 15 jours en hébergement collectif qui permettra le « brassage social » et le « partage des valeurs de la République », suivie d'une autre période de 12 jours consécutifs (ou 84 heures réparties au cours de l'année) de « mission d'intérêt général ».

C'est dans cette seconde période de « mission d'intérêt général » que la commune de Magnac-Laval a décidé de s'investir.

Chaque mission doit correspondre à **un engagement minimum de 84 heures répartie au cours de l'année suivant le séjour de cohésion**. Elle doit s'inscrire dans une des neuf thématiques suivantes : défense et mémoire, sécurité, solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté.

Sur une plateforme dédiée, la commune a proposé une mission d'intérêt général pour Magn'accueil avec pour objectifs, l'accueil téléphonique et physique du public et l'encadrement d'ateliers culturels.

Adrien DUMET, 17 ans, résidant sur la commune a répondu à l'offre et a pu ainsi effectuer le 29 juin 2022 sa première journée de mission d'intérêt général. Nous ne manquerons pas de suivre ce jeune homme afin qu'il puisse réaliser les 84 heures requises dans le cours de l'année.



Adrien DUMET

### Le séjour de cohésion :

« Le matin nous avons pour habitude de monter les couleurs (lever du drapeau français) en chantant la Marseillaise. Nous étions réunis en plusieurs maisonnées composées de 10 adolescents et d'un tuteur. Les activités étaient ciblées sur le sport tel que des randonnées dans la nature, du kayak ou de l'escalade. Des pompiers et des gendarmes sont venus nous présenter leur métier.

Toutes ces activités ont permis de créer des liens forts entre nous ! »



### La mission d'intérêt général, une journée à Magn'accueil :

Magn'accueil est similaire à un office de tourisme. On y trouve les prospectus des nombreuses activités des alentours. Le matin en arrivant nous commençons par regarnir les présentoirs qui ont été vidés la journée précédente. Nous répondons aux questions que nous posent les voyageurs et même à celles des habitants, nous les conseillons et les dirigeons vers les activités qui les intéressent. J'attends les prochaines vacances scolaires afin de pouvoir poursuivre mes missions d'intérêt général.

## Les familles Ukrainiennes

### Pot de remerciement

Depuis le mois de mars, nous avons accueilli dans nos logements communaux trois familles ukrainiennes. Ainsi Olga, Katia, Dasha, Tetiana et Alina vivent dans le logement au-dessus du tiers-lieu et Jiulia, Taras, Olena, Elisa et Angelina se sont installés au-dessus du cabinet médical. Olena et ses enfants sont reparties en Ukraine au mois de juillet et tous se portent bien.



Un pot de l'amitié en remerciement à tous ceux qui ont apporté leur aide pour les accueillir dignement a été organisé le dimanche 5 juin. Mille mercis à toutes les personnes qui ont permis de rendre les logements habitables par leurs dons (très nombreux !) ou leur aide physique. Mille mercis à tous ceux qui prennent le temps de venir participer aux cours organisés au moins 2 fois par semaine pour leur permettre d'apprendre le français (langue ô combien difficile!), ou encore à ceux qui les véhiculent pour leurs divers rendez-vous.

Cet élan de générosité nous touche et touche infiniment nos hôtes !

**Merci encore à tous !**

### Voyage à Meschers

Le comité des fêtes de Villefavard a fait un don de 500 € aux réfugiées ukrainiennes de Magnac-Laval. Avec cet argent, elles ont décidé d'aller voir l'océan, nous avons pu louer des mobil-homes pour deux nuits à Meschers.

Avec un minibus mis gracieusement à notre disposition par la mairie de Dompierre-les-Eglises, et une voiture particulière, nous les avons emmenés du 20 juin au 22 juin découvrir cet océan qu'elles n'avaient jamais vu.

Le premier jour, sous un très beau soleil, nous avons passé l'après-midi à la plage de Meschers, fait une balade sur le port et le long de la mer, avec comme décor les carrelets. Nous avons ensuite partagé un apéritif très sympathique.

Mardi, après une visite des grottes de Matata, direction Royan, au programme : baignade, balade, restaurant et fête de la musique. Nos amies, comme en Ukraine, les

groupes de musique ne sont pas toujours tous excellents !

Le troisième jour, nous sommes allés nous promener à Saint-Palais-sur-Mer avant un arrêt sur le marché puis un pique-nique sur la route du retour.

Nous avons passé un séjour très agréable, et avons fait un peu plus connaissance avec Viktoria, Olga, Tetiana, Yuliia, Taras, Dascha, Olina, Katya. C'était aussi très fatigant, le barrage de la langue n'est pas infranchissable grâce à certaines aides modernes.

Nous remercions le comité des fêtes de Villefavard, la mairie de Dompierre-les-Eglises, la mairie de Magnac-Laval pour les pleins de carburant et les accompagnants, Sandrine et Patrice Roger, Vincent Lallement.



## Concert pour l'Ukraine

Le 14 août 2022 s'est déroulé un concert interprété en l'église Saint Maximin de Magnac-Laval par le Père Jean-Baptiste TISON et Murielle GAUTHIER. L'intention était de reverser l'intégralité de la recette aux familles ukrainiennes hébergées à Magnac-Laval.

Le public généreux a permis de recueillir une somme de 635 euros qui a été remise par la suite à Olga, Tétiana et Yulia, les trois mamans avec enfants qui vivent parmi nous.

Un grand merci aux interprètes et intervenants de ce bel événement pour leur générosité et leur empathie envers ces personnes qui ont dû quitter leur pays contre leur gré et qui se distinguent par leur courage et leur dignité.



## Nouveau prêtre de la Paroisse.

L'évêque du diocèse, Monseigneur Pierre-Antoine BOZO a nommé le Père André VENITUS à la rentrée de septembre en tant que nouveau prêtre de notre paroisse Saint-Martin-en-Basse-Marche.

Nous remercions le Père Bernard VIGNERAS qui a rendu les clés le 31 août 2022, pour ses 4 années de services dévoués. Il reste le Curé des paroisses de Notre-Dame-de-Lorette (Bellac) et Saint-Pierre-Saint-Paul (Bessines-sur-Gartempe).

Bienvenue au Père André que certains d'entre nous connaissent déjà depuis longtemps.

Père Bernard VIGNERAS



Père André VENITUS

## Soirée avec M. Commergnac

C'est en 1956 que Monsieur et Madame Commergnac ont emménagé rue Fénélon à Magnac-Laval en reprenant l'activité de l'horlogerie-bijouterie de Monsieur et Madame Aimé.

Leur intégration dans leur nouveau lieu de vie s'est renforcée d'années en années et les échanges avec leur clientèle leur ont permis d'accumuler un très grand nombre d'informations et de documents sur notre région.

Avant de partir vivre à Limoges, Monsieur Commergnac a aimablement déposé à la Mairie un carton de diapositives et prêté un album de photographies et cartes postales anciennes qui ont été numérisées sur son autorisation. Cela a donné l'occasion d'organiser le 17 juin, une soirée de projection de documents à la salle de spectacle et de partager un moment de convivialité qui s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.



UN GRAND MERCI à cet aimable couple pour tous ces moments de vie que beaucoup d'entre nous ont pu partager mutuellement pendant toutes ces années.

Nous leur souhaitons de continuer à mener une vie paisible en toute sérénité.

## Commerces

Quelques commerces du centre bourg ont connu un changement de propriétaires...



Dereck et Jackie Payne avec leur fille Jodie ont ouvert la Brasserie La Licorne rue J. Courivaud



Joanne Scarrott a repris Thé Bonbons Cadeaux rue J. Courivaud



Ouverture de la pizzeria Lola par Hervé Chabin rue C. Grellier



Cédric Ducourtioux a pris la relève au bar Le Brazza place J. Fayaud



## Concours maisons fleuries

### \* Catégorie 1, maison avec jardin visible de la rue :

- |                      |             |
|----------------------|-------------|
| 1 - René COSSON      | Le Tanier   |
| 2 - Jean-Paul BICHON | Les Gatînes |
| 3 - Colette LACELLE  | La Mornière |

### \* Catégorie 2, décor floral installé sur la voie publique :

- |                    |              |
|--------------------|--------------|
| 1 - Martine RABHI  | La Villatte  |
| 2 - Denise LACROIX | Rue Beaulieu |

### \* Catégorie 3, balcon ou terrasse :

- |                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| 1 - Josette DESQUAIRES   | Rue C. Grellier |
| 2 - M. Claude DESQUAIRES | Rue C. Grellier |
| 3 - M. Evelyne GABAUD    | Rue C. Grellier |

### \* Catégorie 4, fenêtres ou murs :

- |                        |             |
|------------------------|-------------|
| 1 - Christine DEBROCHE | Rue Fénélon |
|------------------------|-------------|

### \* Catégorie 6, commerce :

- |                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| 1 - Angélique MAGNANT | Ave. Le Transloy |
|-----------------------|------------------|

*Merci aux participants qui malgré les difficiles conditions climatiques de cet été et les restrictions d'eau ont contribué à l'embellissement de notre commune et de notre cadre de vie.*



**Catégorie 1**



**Catégorie 2**





**Josette DESQUAIRES**



**Marie-Claude DESQUAIRES**

**Catégorie 3**



**M. Evelyne GABAUD**



**Catégorie 4**

**Christine DEBROCHE**

**Catégorie 6**

**Angélique MAGNANT**



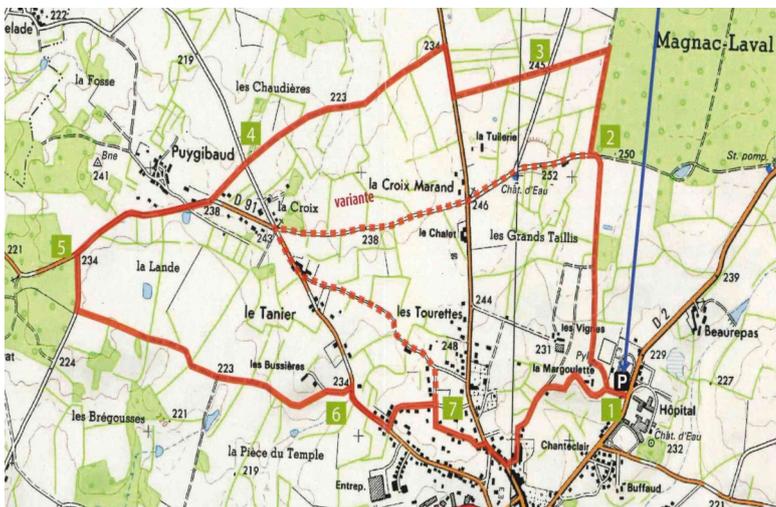
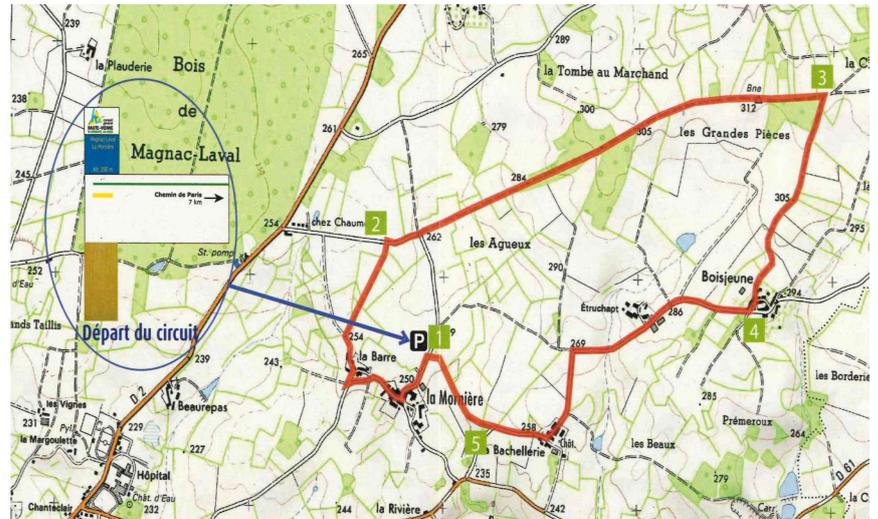
## **Jardin partagé**

La commission fleurissement vous rappelle que la commune envisage de développer un jardin partagé. Pour se lancer dans ce projet, il est important de connaître les besoins, envies, souhaits de chacun. Un questionnaire a été distribué avec le flash-infos du mois de mai, si ce projet vous intéresse, que vous souhaitez y adhérer et obtenir de plus amples renseignements à ce sujet n'hésitez pas à appeler la mairie 05.55.68.52.54.

## Circuits de randonnées de Magnac-Laval

Nous pouvons jusqu'à ce jour parcourir 3 circuits de randonnées sur notre commune :

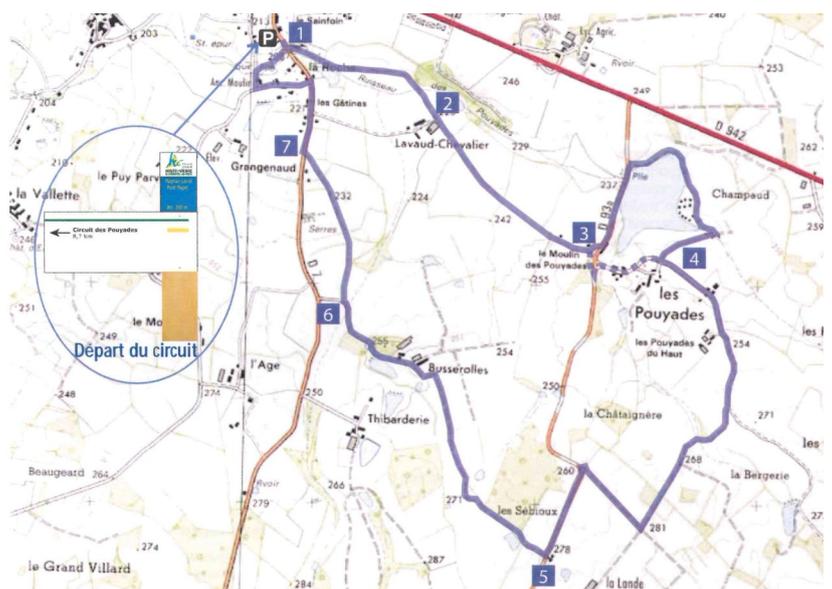
**Le Chemin de Paris** : Magnac-Laval est à la croisée des chemins car le Chemin de Paris est une ancienne voie gallo-romaine secondaire reliée à l'ancienne voie gallo-romaine nord-sud, elle permettait la liaison entre l'est et l'ouest. Ne manquez pas la Tombe du Marchand (pierre allongée en forme de tombe). Points de vue sur les Monts d'Ambazac.



### **Le Chemin de la Margoulette** :

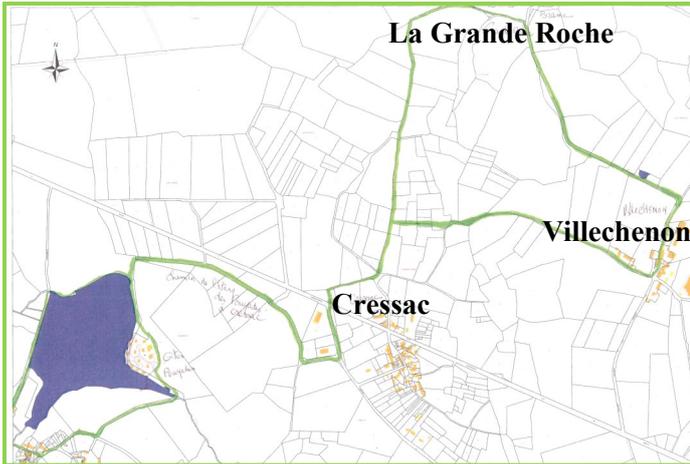
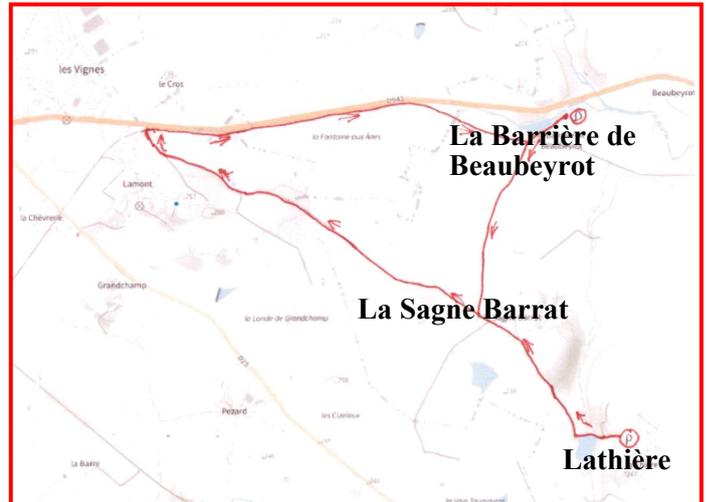
Magnac-Laval est une ville au riche passé historique et religieux. C'est la capitale de la Basse Marche au cœur du Haut Limousin. Ce circuit vous propose un cheminement autour de la ville en empruntant le parcours de la procession de la lieu qui se déroule chaque année à Magnac-Laval, le lundi de Pentecôte, en l'honneur la Vierge.

**Le Chemin des Pouyades** : Evadez-vous pendant deux heures à la rencontre d'un lieu chargé de charme aux portes de Magnac-Laval. Itinéraire qui vous mène aux bords de l'étang de pêche des Pouyades. Sur place vous profiterez des tables de pique-nique et du hameau de gîtes. Ne manquez pas le bocage limousin et les allées bordées de chênes sur le parcours.



Grâce aux travaux du service technique, nous pouvons à présent emprunter deux nouveaux circuits dont le balisage n'est pas encore installé, ils seront inscrits au PDIPR début 2023

**La boucle de La Sagne Barrat**, vous pouvez utiliser le parking situé à Lathière si vous vous y rendez en voiture



**La boucle de la Grande Roche et Villechenon** en complément de celle des Pouyades

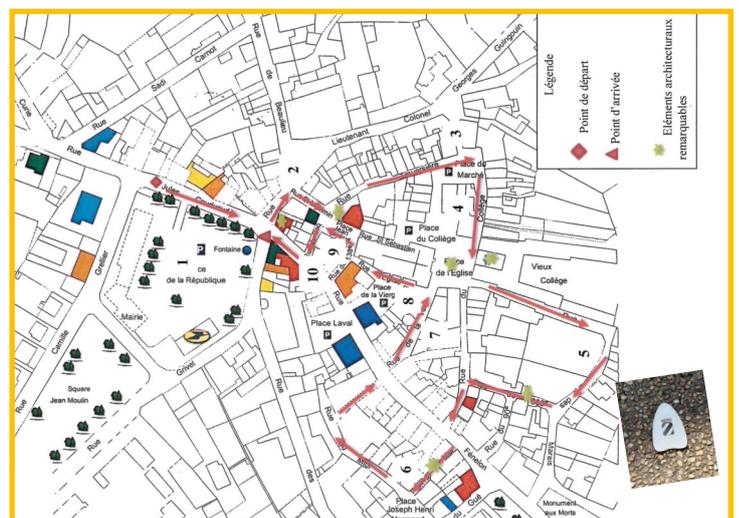


Une « petite variante » au circuit de La Margoulette, par l'ouverture du chemin des Vignes. Idéal pour la balade quotidienne.

### Le Circuit du Patrimoine dans le centre-bourg

En suivant les clous de signalisation installés au printemps vous découvrirez au fil des rues du centre bourg le patrimoine architectural et historique de Magnac-Laval.

**Les plans des circuits sont à votre disposition à Magn'accueil et à la mairie**



## Borne de recharge véhicules électriques

Comme promis dans le Flash Infos du mois de mai 2022, nous vous informons que la borne de recharge pour les véhicules électriques est en fonctionnement.

Elle a été mise en service par le SEHV dans le courant du mois de juillet, période idéale par rapport aux nombreux usagers de la route, dont un certain nombre ont fait bon usage.

Bien sûr, elle est aussi à la disposition des Magnachons



## Taxicar : Le transport à la demande

Le taxicar est un service de la Région Nouvelle Aquitaine ouvert à tous proposé sur Magnac-Laval. Il est organisé en fonction des réservations des usagers pour une destination et des horaires définis et garantis.

Les transports se font sur la commune (courses, pharmacie, poste...) tous les samedis matins et le 22 de chaque mois (jour de foire).

Vous devez appeler le vendredi (veille de votre transport) à la mairie 05.55.68.52.54 afin de vous inscrire. Votre réservation est transmise au chauffeur qui passera vous chercher à votre domicile à l'heure souhaitée pour vous déposer à destination. Il reviendra vous chercher à l'heure convenue avec lui pour vous raccompagner chez vous.

Cet aller et retour vous coûtera 4 €

N'hésitez pas à utiliser ce service, appelez la mairie si vous



## Rappel au code de la route

Lorsque vous rencontrez ce panneau sur votre chemin, sachez qu'il est nécessaire de céder le passage au véhicule qui vous fait face.



En revanche, si vous rencontrez celui-ci, vous avez la priorité.

Plusieurs de ces panneaux se trouvent sur notre commune.

Veillez d'ailleurs noter que la forme du panneau à une importance.

**RAPPEL** →



**Merci aux automobilistes de faire preuve de courtoisie et de bien vouloir respecter leur indication.**

FORME	COULEUR	ANNONCÉ À	SIGNIFIE
	Rouge et blanc	50 m en agglomération, 150 m en dehors	Danger
	Rouge et blanc	À l'endroit	Ordre, interdiction ou prescription
	Bleu foncé et blanc	À l'endroit	Obligation
	Bleu foncé et blanc	À l'endroit ou avant en fonction des besoins	Indication
	Blanc	À l'endroit	Localisation
	Vert ou bleu	À l'endroit où il faut changer de direction	Direction

## Obligation d'égagage

En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété.

**Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins ou sur la voie publique.**

Concrètement, un arbre qui se développe chez le voisin ou le domaine public n'a que des désavantages. En cas de problème (casse, blessure) à la suite d'une branche, **le propriétaire sera considéré responsable.**

Les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.

La loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres du voisin. Ainsi, s'il est autorisé à couper des racines, des ronces et des brindilles venues d'à côté jusqu'à la limite de son terrain, il doit laisser les branchages tels quels.

En revanche, si le propriétaire ne remplit pas cette obligation d'égagage, ses voisins peuvent lui demander de se mettre en règle. Ce principe est édicté à **l'article 673 du Code civil** :

« *Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.* »

De même, la mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

**Pour la tranquillité de tous, pensez à élaguer !**



## L'Ambroisie : précautions et signalement en ligne

L'Ambroisie à feuilles d'armoise représente une nuisance pour la santé humaine car elle peut provoquer, lors de l'émission de ses pollens jusqu'en septembre, des réactions allergiques : rhinites, conjonctivites, toux, asthme et dans certains cas, eczéma et urticaire. Ses feuilles sont du même vert clair sur les deux faces et ne présentent pas d'odeur quand on les frotte dans la main.

L'Ambroisie se retrouve dans des milieux anthropisés tels que les terres agricoles, les chantiers, les friches, les routes, bords de rivières mais aussi, dans les jardins ! Sur de petites surfaces, elle peut être arrachée manuellement, en portant des gants et un masque contre les pollens.

### Que faire ?

Mais si vous pensez observer de l'Ambroisie, une plateforme participative **[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)** est destinée à recueillir sa localisation à enrayer son expansion.

Le signalement peut aussi être fait par mail à [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) ou par téléphone au 0 972 376 888.

L'Ambroisie est une plante réglementée (Arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé et Décret n°207-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise, l'Ambroisie trifide et l'Ambroisie à épis lisses).

FREDON Haute-Vienne, est la section départementale de l'OVS (Organisme à Vocation Sanitaire du végétal), agréée par l'État. FREDON Haute-Vienne a été missionnée par l'Agence Régionale de Santé afin de sensibiliser tous les publics aux effets délétères de l'Ambroisie à feuilles d'armoise présente sur le territoire en étroite collaboration avec les partenaires locaux : Chambre d'agriculture, collectivités et autres gestionnaires d'espaces.



## Tribune libre

### Où est l'esprit Charlie ?

Tout le monde connaît le jeu "Où est Charlie ?", et nous avons tous fini par le trouver dans la masse de visages et de corps de ce jeu.

Depuis quelque temps, je recherche "l'esprit Charlie" autour de moi, cet hymne à notre devise : "Liberté, égalité, fraternité", cet hymne à la tolérance et à l'acceptation de l'autre.

Malheureusement, j'entends de plus en plus tout à fait le contraire : négation de la fraternité, négation de l'égalité, négation de la liberté. Ces pensées négatives trouvent toujours un profiteuse en l'autre et un porte-monnaie en soi, un fainéant en l'autre et un courageux en soi, un voleur en l'autre et un honnête homme en soi.

Pour démontrer l'absurdité de ces oppositions, je ne vais pas chercher de bouc émissaire, je vais assumer ce que je suis :

Je suis un profiteuse (j'ai été quelques mois au chômage, je suis en retraite)

Je suis un payeur (43 ans de salariat imposable, encore plus de bénévolat)

Je suis un fainéant (par nature)

Je suis un courageux (par obligation)

Je suis un voleur (très peu, mais voleurs d'idées sans vergogne)

Je suis un homme honnête (par peur de la justice)

Tout est dualité, la lumière et l'ombre font un mélange parfois houleux, l'essentiel restant que le côté lumineux arrive à supplanter le côté sombre pour que nos vies soient acceptables.

Abasourdi par le résultat des dernières élections à Magnac-Laval, de voir tant de personnes voter pour une héritière et pour un polémiste qui utilisent des arguments tellement erronés pour convaincre et utilisent à foison le "à peu près", je me suis posé beaucoup de questions sur mes engagements civique, social et politique

Mais voilà, je suis un indécrottable idéaliste optimiste, et j'ai la prétention de croire que nous sommes vraiment tous faits pour vivre ensemble, et je continuerais à œuvrer dans ce sens.

Je vous souhaite à toutes et tous le meilleur

Vincent LALLEMENT

Magnac-Laval, une dynamique rurale.

## Les INCIVILITÉS, un défi pour notre société et notre commune

*L'incivilité est le manque de civilité. C'est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public.*

Nos agents municipaux constatent, malheureusement, de plus en plus de dégradations du matériel public, de déchets de toutes sortes, abandonnés en pleine nature qui constituent un manque de respect certain vis-à-vis de tous les habitants de Magnac-Laval et un véritable danger pour l'environnement.

Nous vous rappelons que les encombrants (téléviseurs, machines à laver, etc...) sont à déposer à la déchetterie et non aux éco-points. Il existe aussi le service de l'association Maximum qui collecte vos encombrants à domicile une fois par trimestre sur inscription à la mairie.

Respecter ces quelques règles de savoir-vivre sont à la portée de TOUS, pour une meilleur cohabitation et un bien-être collectif.

**MERCI pour votre implication !**

**CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**

**Vous avez moins de 26 ans !  
Des solutions pour tous vos projets**

**EMPLOI** : techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...

**PROJETS** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

**FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

**VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...



*Jeunes 16 à 25 ans* # 1 jeune 1solution  
**Passez en mode Avenir !**



 **Simulateurs de conduite**   
code, conduite, aides....

**Un simulateur de conduite pour :**

-  Se préparer au code et à la conduite
- Compléter des heures de conduite

**Comment ça marche ?**

- Le jeune dispose d'un compte personnel pour suivre ses séances
- Il est en situation réelle de conduite
- Il bénéficie d'un soutien pendant ses heures d'apprentissage
- Avec des vidéos et des jingles
- Simulateurs sur St Junien et St Yrieix

-  Mais aussi des infos sur : préparation au code de 70 heures gratuite, aides financières aux permis, location et réparation de véhicule...



**Gratuit**



**+ d'infos au 05.55.70.45.74**

**La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous...Contactez-nous !!!**

2 RUE DU COQ - 87300 BELLAC - ☎ 05.55.68.87.54

Du lundi au jeudi – 8h30-12h30 / 13h30 et 17h30 / Vendredi – 8h30 -12h30 / 13h30 et 16h30

4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de 35 professionnels et des services gratuits.

## La Mairie

11, Place de la République

05 55 68 52 54

mairie@magnac-laval.fr

Site internet : www.magnac-laval.fr

### Horaires d'ouvertures

lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h

vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

**Le Maire** : Xavier GUIBERT

**Les Adjoints** : André MAURY,

Isabelle PRELADE, Christophe JULIEN,  
Martine BAMBAGINI, Guillaume GENTY



## Croix Rouge

Espace du Rocher

Michel POUJAUD 05 55 68 58 25

### Permanence du vestiaire

1er et 3ème mercredis, de 14h à 16h

## Maison du Département rue Camille Grellier

Secrétariat : Liliane DAVID

Tél 05 55 60 11 10 - Fax 05 55 60 11 49

Mail : mdd-magnaclaval@haute-vienne.fr

### Horaires d'ouvertures

lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

### Permanences des intervenants

**Conseil Départemental** : Denis CZOCHARA

**A.D.I.L.** : Élodie BOURRET

2ème et 4ème mardi du mois : 14h00 à 16h30

**Référente autonomie** : Michèle FOUGERAS

Tous les vendredis : 14h à 16h

**Assistante sociale** : Roxane FAUCHER

lundi au vendredi sur RDV

## Chambre d'Agriculture rue Camille Grellier

Secrétariat : Patricia ERUWENE

05 55 60 92 40

Tous les jours : 9h à 12h - 14h à 17h

Sauf le mercredi après-midi

## A.F.P.A.R.

13, Place de la République

05 55 68 69 73 ou 07 57 47 65 09

### Permanences

lundi au jeudi : 14h à 16h

vendredi : 13h30 à 15h30

## F.N.A.T.H.

### Permanences

à la mairie, 4ème vendredi,  
uniquement les mois pairs, 8h30 à 9h

## Secours Populaire

rue Camille Grellier - 05 55 04 20 00

- permanence pour l'accueil des personnes en difficultés sociales et les aides alimentaires :

mardi de 14h à 16h (sans rendez-vous)

- boutique solidaire ouverte à tous (choix de vêtements, jouets, vaisselle, livres) sur place

le jeudi de 10h à 12h.

## Traitement des Ordures Ménagères

Communauté de Communes du

Haut Limousin en Marche

05 55 60 09 99

## Déchetterie de Magnac-Laval

06 24 85 41 88

### Horaires d'hiver du 01/11 au 28/02

mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
8h30 à 12h et 13h30 à 17h15

### Horaires d'été du 01/03 au 31/10

mardi, mercredi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h et 14h à 17h45

samedi : 8h30 à 12h et 14h30 à 17h15

**Gendarmerie** : 05 55 68 51 24

**Pompiers** : Urgence, le 18

**Hôpital** : 05 55 60 52 00

**La Poste** : 05 55 68 51 39

du lundi au samedi de 10h à 12h30  
Levée du courrier : 15h30 en semaine,  
12h00 le samedi

### **Conciliateur de Justice** :

sur RDV une fois par mois - 06 46 80 14 95



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



## Restez, **INFORMÉ, PRÉVENU, ALERTÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION sur votre smartphone, puis sélectionnez Magnac-Laval vous recevrez ainsi les informations automatiquement.**

Profitez du service mis en place par la Direction des Finances Publique, **le paiement de proximité**. Ce nouveau service est proposé au bar-tabac **LE BRAZZA, 5 place Jean Fayaud à MAGNAC-LAVAL.**

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\* : vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT **C'EST OBLIGATOIRE**

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises l'ASSAT, association d'insertion par l'activité économique propose ses services sur votre commune.

### Mise à disposition de personnel (matériel non fourni) pour :

- Ménage, repassage, aide aux courses et au repas...
- Entretien espaces verts (tonte, débroussaillage, tailles diverses ...)
- Petits travaux de bricolage
- Manœuvre bâtiment / Manutentionnaire
- Nettoyage de locaux et de bureaux (collectivités, entreprises et associations)
- Remplacement de personnel absent, surcroît d'activité

### Interventions de notre équipe de l'EI de la Gartempe avec le matériel pour :

- Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies et d'arbres ...)
- Petits travaux de bricolage et de maçonnerie, pose de clôture
- Nettoyage haute pression, débarras

**N'hésitez pas à nous contacter**

#### Comité de rédaction

Présidé par Alexandra FREULON  
Membres : X. GUIBERT, M. BAMBAGINI, I. PRELADE,  
C. DEBROCHE, I. BAQUET, V. LALLEMENT,  
M. BARBOZA  
Directeur de publication : Xavier GUIBERT

**05 55 76 13 40 ou 07 78 05 13 06**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30  
184, rue Georges Brassens  
87250 Bessines-sur-Gartempe  
[assat87@orange.fr](mailto:assat87@orange.fr)